



Placement direct ScotiaMcLeod
 ScotiaMcLeod
 TradeFreedom

N° de compte	Code de CP
Nom du titulaire du compte	

Plan de retraits automatiques pour les comptes de prête-nom

Information sur l'OPC

Nom de l'organisme de placement collectif		Numéro d'assurance sociale	
Code de courtier 9155	Nom du représentant	Code du rep.	N° de compte de l'OPC

COMPTES PRA Information sur le plan

N° du fonds	Nom du fonds	Montant	\$	Devise
			\$	Devise
			\$	Devise
			\$	Devise
			\$	Devise
			\$	Devise
			\$	Devise
			\$	Devise
			\$	Devise
			\$	Devise
Montant PRA total			\$	

Date d'activation

Mois	Année	Jour
------	-------	------

Fréquence (cochez une seule case) une fois par mois chaque trimestre deux fois par année une fois par année

Les rachats seront portés à votre compte à la fréquence indiquée.

À Scotia Capitaux Inc. (« Scotia Capitaux »)

Je garantis que toutes les personnes dont la signature est exigée pour le compte ont signé la présente convention ci-dessous.

J'aviserai Scotia Capitaux et le gestionnaire de fonds commun de placement par écrit de toute modification aux renseignements relatifs au compte ou de la révocation de la présente autorisation avant l'échéance de la prochaine opération préautorisée.

En contrepartie de l'acceptation et de l'exécution de la présente convention, je renonce à la notification des opérations précitées et ratifie toutes les opérations effectuées jusqu'à maintenant et par la suite. Scotia Capitaux et le gestionnaire de fonds commun de placement n'engagent aucune responsabilité pour un préjudice que je pourrais subir en raison des débits visés par la présente autorisation, y compris notamment, la perte d'intérêts, les pénalités exigibles en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada) et tout autre préjudice découlant de l'exécution ou d'un retard d'exécution de la présente autorisation. Je conviens de tenir Scotia Capitaux et le gestionnaire de fonds commun de placement à couvert de toute

responsabilité à l'égard des pertes, charges et frais, y compris les frais juridiques, que l'exécution de la présente autorisation pourrait leur occasionner et à les en rembourser sans délai sur demande.

La présente autorisation est permanente et demeurera en vigueur sauf révocation au moyen d'un avis par écrit à Scotia Capitaux et au gestionnaire de fonds commun de placement. Toutefois, une telle révocation n'aura aucune incidence sur la responsabilité découlant des opérations amorcées avant celle-ci. La révocation de la présente autorisation n'aura aucune incidence sur les autres conventions conclues entre nous.

La présente autorisation ne prend effet qu'une fois acceptée par Scotia Capitaux et le gestionnaire de fonds commun de placement.

Date (JJ/MM/AAAA)	Signature du ou des demandeurs
-------------------	--------------------------------

Demandé par : Associé à l'administration	Succursale	Téléphone	Télécopieur	Date de présentation
--	------------	-----------	-------------	----------------------

Placement direct ScotiaMcLeod et TradeFreedom sont des services de Placement direct Scotia. ScotiaMcLeod et Placement direct Scotia sont des divisions de Scotia Capitaux Inc. Scotia Capitaux Inc. est une filiale de La Banque de Nouvelle-Écosse et un membre du FCPE. Placement direct Scotia ne donne aucun conseil ni recommandation de placement; les investisseurs sont responsables à part entière de leurs décisions de placement.
 MD Marque déposée de La Banque de Nouvelle-Écosse.